

Saison de cross 2019-2020

Calendrier :

10.11.2019	BBS	Challenge provincial
17.11.2019	ULA	Challenge provincial
01.12.2019	DAMP	Challenge provincial
12.01.2020	ROCA à Wellin	Challenge provincial
19.01.2020	Cross-cup à Hannut	Championnats LBFA (à confirmer)
26.01.2020	BBS	Championnats provinciaux et Challenge provincial
09.02.2020	CAF	Challenge provincial
23.02.2020	Cross-cup à Bruxelles	Championnats nationaux (toutes catégories sauf masters)
22.02.2020	VAL	Championnats nationaux Masters
09.03.2020	DAMP à Bastogne	Challenge provincial

CHALLENGE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

Horaire des cross provinciaux :

13h30	Benjamines
13h35	Benjamins
13h40	Cadettes + Cross Court Dames
13h50	Cadets
14h00	Pupilles Filles
14h05	Pupilles Garçons
14h10	Scolaires + Juniores + Séniores + Masters Dames
14h35	Scolaires + Cross Court Hommes
14h55	Minimes Filles
15h00	Minimes Garçons
15h05	Juniors + Seniors + Masters Hommes

Distances et organisation :

Les athlètes parcourent les distances prévues par la LBFA, excepté chez les seniors Dames et Hommes où la distance est réduite à celle des juniors et masters.

La participation d'un athlète à deux courses le même jour (court + long) est autorisée.

Dans ce cas, l'athlète obtient des points dans les deux distances pour les différents challenges. **Les clubs n'incitent cependant pas les athlètes à doubler.**

Le numéro de dossard doit être connu le jour même du cross et inscrit sur la fiche (les secrétaires des clubs informent le secrétaire du club organisateur des n^{os} de dossard non encore parus dans la dernière version du listing time tronic). Sans n° de dossard **2019-2020** inscrit sur l'étiquette, l'athlète n'entre pas en ligne de compte pour l'attribution de points pour le challenge provincial.

Si un athlète n'est pas licencié, il ne sera pas repris au classement du challenge.

Challenge individuel :

Les points sont attribués de la façon suivante : 50, 48, 46, 44, 42, 40, 39, 38, 37...

Le classement final est établi en retenant les 5 meilleures performances de la saison.

Le vainqueur de chaque catégorie, ayant participé à au moins **5** cross, sera récompensé par le comité provincial. Si raison impérieuse entraînant l'annulation d'un cross, la participation à **4** cross minimum est requise.

Un athlète qui double est crédité de points pour les deux épreuves disputées.

L'athlète Master doit s'aligner dans les épreuves de sa catégorie (Master et/ou Cross Court) à chaque cross.

Challenge inter cercles :

Le challenge est calculé en prenant en compte les 5 meilleurs athlètes par catégorie pour chaque club.

Le challenge est basé sur le résultat de tous les cross.